



PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION ORDINAIRE **SÉNAT**

vendredi 14 novembre 2025 à 9 h, webconférence via Zoom

Membres présentes et présents :

Corine Carbonneau, registraire
Halim Dabbou, présidence du Sénat et membre du corps professoral
Sophie Dallaire, rectrice
Zack Dorval, vice-présidence du Sénat et membre de l'unité d'enseignement ADMN
Maazou Elhadji Issa, membre du corps professoral
Simon Fecteau, membre du Conseil
Elisabeth Labrie, membre de l'unité d'enseignement PSYC
Caroline Paquin, vice-rectorat à l'enseignement et à la recherche par intérim
Ousmane Tall, membre du corps étudiant
Guilaine Tchadieu Tchapya, membre du corps étudiant
Melissa Vernier, membre de l'APUH

Membre absente :

Marie LaBel, membre de l'unité d'enseignement SHSI (s'est excusée)

Secrétaire d'assemblée :

Daniel Fauchon, secrétaire général

Campus de Hearst

60, 9^e Rue
Hearst (Ontario) P0L 1N0

Campus de Kapuskasing

7, rue Aurora
Kapuskasing (Ontario) P5N 1J6

Campus de Timmins

395, boulevard Thériault
Timmins (Ontario) P4N 0A8

uhearst.ca
1 800 887-1781

Ouverture de la réunion

La présidence du Sénat déclare la réunion ordinaire du 14 novembre 2025 ouverte à 9 h 01.

1. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé d'ajouter un point à l'ordre du jour, soit :

8.4.4. Composition de deux comités *ad hoc* de révision des notes

Il est proposé par Simon Fecteau

Appuyé par Elisabeth Labrie

S-63-25 Que l'ordre du jour soit adopté tel que modifié.

PROPOSITION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2. Déclaration de conflits d'intérêts

Aucune déclaration de conflits d'intérêts n'est soulevée.

3. Approbation du procès-verbal de la réunion ordinaire du 10 octobre 2025

Il est proposé par Melissa Vernier

Appuyé par Simon Fecteau

S-64-25 Que le procès-verbal de la réunion ordinaire du 10 octobre 2025 soit adopté tel que présenté.

PROPOSITION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. Affaires émanant du procès-verbal qui ne figurent pas à l'ordre du jour

Aucune.

5. Propositions adoptées par courriel

5.1. Politique sur l'éthique de la recherche et la conduite responsable de la recherche, 21 octobre 2025

5.2. Composition du comité de révision des notes, 28 octobre 2025

Caroline Paquin se joint à la réunion à 9 h 05.

6. Annonces et informations

Les membres sont informés que la procédure de révision des notes a été révisée et mise à jour dans le coffre à outils du personnel. Deux ajustements ont été apportés, soit :

- la diminution du délai accordé à une personne étudiante pour déposer une demande de révision de note, désormais fixé à 15 jours suivant la remise des résultats finaux, plutôt que 30 jours;
- l'ajustement du délai de traitement de la demande par le comité, maintenant établi à 25 jours ouvrables, plutôt que 30.

Les membres sont également informés que le formulaire de demande de révision des notes a été révisé. Celui-ci comporte désormais une consigne détaillée expliquant la marches à suivre, incluant entre autres :

- la démarche préalable attendue;
- la distinction entre une révision de note et un cas de malhonnêteté intellectuelle;
- les motifs recevables et non recevables;
- les modalités de dépôt;
- les étapes du traitement de la demande.

Les membres soulèvent l'importance de mettre à jour les Règlements des études afin d'y intégrer les nouveaux délais adoptés. Il est proposé qu'un amendement officiel soit présenté au Sénat lors de la prochaine réunion afin de refléter ces changements. Une stratégie de communication sera par la suite déployée pour informer le corps étudiant et le corps professoral des nouveaux délais qui pourraient entrer en vigueur dès le 5 janvier 2026.

Une suggestion est formulée concernant la possibilité de créer éventuellement un espace centralisé destiné aux étudiantes et étudiants où regrouper ce type d'information et de documents (un « coffre à outils pour le corps étudiant »). Il est précisé que le Système d'information étudiant (SIS) en développement pourrait, à terme, intégrer un espace permettant de centraliser ces ressources.

7. Correspondance

Aucune.

8. Rapports de la direction et des comités

8.1. Mise à jour du rectorat

Le rectorat présente une mise à jour portant sur plusieurs dossiers stratégiques. Les membres sont d'abord informés de la participation récente à une réunion de la Table de concertation francophone regroupant des représentantes et représentants du Ministère des Collèges et Universités, de l'Excellence en recherche et de la Sécurité (MCUERS) et de chaque

établissement postsecondaire francophone ou bilingue ontarien. La rectrice a également participé au 10^e anniversaire de l'ACUFC sur la colline parlementaire à Ottawa ainsi qu'à une rencontre en personne du Conseil d'administration de l'ACUFC, celui-ci regroupant des représentantes et représentants de chaque établissement postsecondaire francophone ou bilingue au pays, à l'exclusion du Québec. Ces rencontres - qui sont à la fois des occasions de réseautage - ont donné lieu à des pourparlers préliminaires pour explorer des avenues de collaboration en matière d'offre de programmes. Le rectorat travaille de près avec la gestionnaire de projets de développement afin d'élaborer un plan pour la bonification de la programmation misant sur les partenariats stratégiques.

Il est également mentionné qu'une entente passerelle a été signée avec le Collège Glendon (Université York) pour le programme de Diplôme d'études supérieures en psychothérapie (DÉSP) grâce à l'obtention d'un financement du CATON. Une délégation de l'UdeH, y compris le rectorat, s'est rendue à Glendon pour ratifier officiellement l'entente.

Par ailleurs, le rectorat, le vice-rectorat à l'administration, la direction des finances et le registrariat ont participé à une consultation menée par le MCUERS tenue à Thunder Bay, celle-ci portant sur la révision de la formule de financement des établissements postsecondaires ontariens.. Cette consultation, à laquelle participait aussi l'Université Lakehead, a permis à notre équipe de mettre de l'avant les réalités propres aux établissements francophones évoluant en situation minoritaire, de petite taille, nordiques et excentrés, ces particularités ayant un impact significatif sur la structure de couts des établissements. Les considérations amenées par l'équipe de l'Université Lakehead rejoignent essentiellement les nôtres, mis à part notre spécificité francophone.

Enfin, il est mentionné qu'un budget révisé sera présenté au comité permanent des finances, de l'audit et des infrastructures lors de la réunion prévue au cours de la journée.

Certaines questions sont soulevées au sujet des collaborations évoquées. Il est précisé que les discussions se trouvent présentement à un stade exploratoire et qu'elles visent principalement le développement de partenariats susceptibles de consolider ou d'enrichir l'offre de programmes, tout en évitant la duplication de programmes existants.

Des questions portent également sur l'entente passerelle conclue pour le programme de DÉSP et sur les implications de cette collaboration. Il est expliqué que l'entente facilitera le transfert des diplômées et diplômés du programme de psychologie du Campus Glendon de l'Université York vers notre programme de DÉSP.

8.2. Rapport du vice-rectorat à l'enseignement et à la recherche

Le vice-rectorat à l'enseignement et à la recherche présente un rapport couvrant la période du 3 octobre au 20 novembre 2025. Les membres sont informés que les travaux se poursuivent en lien avec la révision des tests diagnostiques, ainsi que le déploiement graduel du nouveau système d'information étudiant (SIS). Certaines fonctionnalités initialement prévues pour l'automne sont reportées au printemps 2026 afin d'assurer une implantation adéquate.

La planification de la programmation 2026-2027 se poursuit en collaboration avec les unités d'enseignement. Parallèlement, les travaux liés à la révision majeure des programmes en administration des affaires et gestion avancent conformément au calendrier prévu. Il est également précisé que la cohorte d'hiver 2026 en administration des affaires et gestion sera relocalisée au campus de Kapuskasing.

De nouvelles ressources technopédagogiques destinées au corps professoral et aux personnes chargées de cours ont été développées, notamment des capsules vidéo visant à soutenir l'utilisation des plateformes pédagogiques comme Moodle et Zoom. Par ailleurs, plusieurs lettres d'intention ont été déposées afin de soutenir le développement de futures ententes d'articulation et la création éventuelle de cohortes virtuelles pour les personnes admissibles en vertu de ces ententes.

Certaines préoccupations sont soulevées quant à l'application du mode d'enseignement « hybride ». Il est précisé qu'un travail de clarification de la définition est en cours afin d'encadrer davantage les paramètres de ce mode, de manière à éviter toute confusion future.

8.3. Rapport des équipes du rectorat et du vice-rectorat à l'enseignement et à la recherche

Aucun rapport des équipes du rectorat et du vice-rectorat à l'enseignement et à la recherche n'est présenté. Une réflexion se poursuit au sein de l'administration quant à la formule à privilégier pour ce type de rapport et à la pertinence de maintenir ou d'adapter cette pratique.

Un membre s'interroge sur la pertinence de présenter ce rapport au Sénat, estimant qu'il n'est possiblement pas essentiel de poursuivre cette pratique.

8.4. Comités

8.4.1. Rapport du comité disciplinaire en matière de malhonnêteté intellectuelle, 9 octobre 2025

Les membres prennent connaissance du rapport du comité disciplinaire en matière de malhonnêteté intellectuelle concernant l'appel déposé par une personne étudiante relative à un avis d'infraction émis en vertu de l'article 11 du Règlement disciplinaire, portant sur une malhonnêteté lors d'un processus administratif.

8.4.2. Rapports du Conseil des programmes universitaires (CPU), 4 et 10 novembre 2025

Lors de la réunion du 4 novembre, le CPU a formulé une recommandation visant l'adoption par le Sénat de la lettre d'intention portant sur le développement de nouvelles ententes d'articulation avec des collèges canadiens et des cégeps.

Lors de la réunion du 10 novembre, le CPU a recommandé au Sénat d'adopter les trois lettres d'intention révisées depuis la rencontre du 4 novembre, soit :

- la lettre d'intention de modifications majeures pour le renouvellement des programmes en administration des affaires et gestion;
- la lettre d'intention visant la création de cohortes virtuelles en psychologie (PSYC) pour les personnes admises par ententes d'articulation;
- la lettre d'intention visant la création de cohortes virtuelles en administration (ADMN) pour les personnes admises par ententes d'articulation.

8.4.3. Rapport du comité de révision des notes

Les membres prennent connaissance du rapport du comité *ad hoc* de révision des notes concernant une demande déposée dans le cadre de l'année universitaire 2025-2026. Après examen des informations et des pièces fournies par la personne étudiante et par la professeure ou le professeur, le comité a été en mesure de rendre une décision dans les délais prévus.

8.4.4. Composition du comité *ad hoc* de révision des notes, demande 1 et demande 2

Les membres sont informés que deux demandes de révision des notes ont été reçues et que deux comités *ad hoc* seront formés prochainement afin d'en assurer l'examen. La composition de ces comités sera soumise au Sénat pour adoption par votes électroniques.

9. Affaires en cours

9.1. Mise à jour de la programmation 2025-2026

La programmation révisée pour l'année universitaire 2025-2026 est présentée aux membres du Sénat.

Il est proposé par Caroline Paquin
Appuyé par Sophie Dallaire

S-65-25 Que la programmation 2025-2026 révisée soit adoptée telle que présentée.

PROPOSITION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10. Affaires nouvelles

10.1. Adoption du calendrier universitaire 2026-2027 (premier cycle)

Les membres prennent connaissance des deux scénarios de calendrier universitaire pour l'année 2026-2027, et ce, pour les programmes de premier cycle. Une membre du corps étudiant et une membre de l'APUH présentent le bilan des consultations concernant les deux scénarios menées auprès du corps étudiant et du corps professoral respectivement. Après discussion, les membres se disent en faveur du scénario A.

Il est proposé par Guilaine Tchadieu Tchapya
Appuyé par Maazou Elhadji Issa

S-66-25 Que le calendrier universitaire 2026 - 2027, scénario A, soit adopté tel que présenté.

PROPOSITION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10.2. Lettre d'intention de modifications majeures - Renouvellement des programmes en administration des affaires et gestion

La lettre d'intention de modifications majeures pour le renouvellement des programmes en administration des affaires et en gestion est présentée aux membres. Le document a été examiné par le Conseil des programmes universitaires (CPU), qui en recommande l'adoption par le Sénat. Les modifications proposées découlent de l'évaluation cyclique 2024-2025 et visent notamment l'adoption d'une approche par programme axée sur le développement de compétences, l'actualisation des contenus et des modes d'enseignement, ainsi que l'intégration d'un parcours de reconnaissance des acquis.

Des précisions sont apportées sur la portée de la lettre d'intention. Il est indiqué qu'il s'agit d'un document permettant d'orienter les travaux à venir et de laisser à l'unité d'enseignement une certaine marge de manœuvre pour élaborer la proposition détaillée. Il est précisé que les modifications envisagées s'inscrivent dans les orientations stratégiques et répondent aux besoins changeants de la population étudiante, aux exigences du marché du travail et aux avancées technologiques.

Il est proposé par Zack Dorval
Appuyé par Maazou Elhadji Issa

S-67-25 Que la lettre d'intention de modifications majeures pour le renouvellement des programmes en administration des affaires et en gestion, recommandée par le CPU, soit adoptée telle que présentée.

PROPOSITION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10.3. Lettre d'intention de modifications majeures - Nouvelles ententes d'articulation avec des collèges canadiens et des cégeps

La lettre d'intention portant sur le développement de nouvelles ententes d'articulation avec des collèges canadiens et des cégeps pour les programmes de premier cycle de l'Université est présentée aux membres. Le document a été examiné par le Conseil des programmes universitaires (CPU), qui en recommande l'adoption par le Sénat. Cette initiative vise à élargir les passerelles permettant aux étudiantes et aux étudiants provenant des établissements partenaires d'accéder aux programmes de premier cycle de l'Université de Hearst.

Il est proposé par Zack Dorval
Appuyé par Corine Carbonneau

S-68-25 Que la lettre d'intention de modifications majeures pour le développement de nouvelles ententes d'articulation avec des collèges canadiens et des cégeps, recommandée par le CPU, soit adoptée telle que présentée.

PROPOSITION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10.4. Lettre d'intention de modifications majeures - Cohortes virtuelles PSYC pour les personnes admises par les ententes d'articulation

La lettre d'intention visant la création de cohortes virtuelles pour les personnes admises par les ententes d'articulation au programme de psychologie (PSYC) est présentée aux membres. Le document a été examiné par le Conseil des programmes universitaires (CPU), qui en recommande l'adoption par le Sénat.

Des questions et préoccupations sont soulevées concernant l'impact des cohortes virtuelles sur les modalités d'enseignement et d'évaluation en contexte à distance, notamment en ce qui a trait à la prévention des cas de malhonnêteté intellectuelle, ainsi qu'à l'accompagnement requis pour le corps professoral. Il est rappelé qu'il s'agit, pour l'instant, de lettres d'intention visant exclusivement les personnes admissibles en vertu des ententes d'articulation. Les membres sont informés que l'ensemble des modalités d'enseignement, d'encadrement et d'évaluation sera précisé dans la proposition détaillée, laquelle fera l'objet d'analyses additionnelles et de consultations auprès du corps professoral et du corps étudiant. Il est également indiqué que les

pratiques institutionnelles en matière d'intégrité intellectuelle s'appliqueront à toutes les cohortes, y compris celles offertes en mode virtuel.

Il est proposé par Corine Carboneau
Appuyé par Elisabeth Labrie

S-69-25 Que la lettre d'intention de modifications majeures concernant les cohortes virtuelles pour les personnes admises au programme PSYC par les ententes d'articulation, recommandées par le CPU, soit adoptée telle que présentée.

PROPOSITION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10.5. Lettre d'intention de modifications majeures - Cohortes virtuelles ADMN pour les personnes admises par les ententes d'articulation

La lettre d'intention visant la création de cohortes virtuelles pour les personnes admises par les ententes d'articulation aux programmes d'administration des affaires et gestion (ADMN) est présentée aux membres. Le document a été examiné par le Conseil des programmes universitaires (CPU), qui en recommande l'adoption par le Sénat.

Il est proposé par Zack Dorval
Appuyé par Maazou Elhadji Issa

S-70-25 Que la lettre d'intention de modifications majeures concernant les cohortes virtuelles pour les personnes admises au programme ADMN par les ententes d'articulation, recommandées par le CPU, soit adoptée telle que présentée.

PROPOSITION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11. Clôture de la réunion

La présidence du Sénat déclare la réunion ordinaire du 14 novembre 2025 close à 10 h 33. La prochaine réunion est prévue le 19 décembre 2025.

12. Questions laissées en suspens



Halim Dabbou, président



Daniel Fauchon, secrétaire général

Pour toute demande d'accès à la documentation relative à cette rencontre, veuillez envoyer un message à l'adresse électronique suivante : secretariat_general@uhearst.ca.